



COMPTE-RENDU REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL Vendredi 9 juin 2017

Présents : ROSSI Philippe, Maire, RICCIO Georges, CATTELAN Maurice, BOIS Hélène, CRETTIN Philippe, Adjoint, BOIS Stephan, DURUISSEAU Gilles, JAMEN Pascal, MERLOZ Christiane, PRAT Claudine, RICCIO Franck, RONQUETTE Loredana, ROSSAT Philippe, SALLIERE Michel.

Absentes en retard : MERLOZ Christiane donne procuration à JAMEN Pascal, PRAT Claudine donne procuration à BOIS Hélène.

Désignation du secrétaire de séance : Philippe ROSSAT.

1 - Approbation du compte rendu du 07.04.2017

Aucune remarque n'est apportée.

Vote : 14 pour

2- tarifs eau et assainissement

Monsieur le Maire rappelle les tarifs votés pour 2017.

Il est proposé de les maintenir pour 2018, tous en sachant qu'ils vont vers une augmentation attendue, du fait du transfert de la compétence eau en 2018 et assainissement en 2019, vers la 3CMA.

Les tarifs pour 2018 seront :

Abonnement : 25.00 € / an

Location de compteur : 7.00 € / an

Eau potable : 0.65 € / m³

Redevance pour pollution : 0.29 € / m³

Redevance modernisation réseaux de collecte : 0.16 € / m³

Assainissement : 1.00 € / m³

Vote : 14 pour

3- rapports sur l'eau et sur l'assainissement

Georges RICCIO donne les explications et retrace les faits importants sur 2016.

Les 2 rapports présentés sont publics et permettent d'informer les usagers du service, notamment par une mise en ligne sur le site de l'observatoire national des services publics de l'eau et de l'assainissement.

Explications données sur les volumes (entrée et sortie).

Seront mis en place des boutons poussoir sur chaque fontaine, les compteurs des bâtiments publics seront relevés.

Le prix du m³ est de 2.36 € pour 120 m³ consommés.

Les conseillers prennent connaissance des tarifs appliqués dans chaque commune de la 3CMA et au niveau départemental, de même il leur est présenté l'évolution des tarifs de 2001 à ce jour.

Vote : 14 pour le rapport sur l'eau

14 pour le rapport sur l'assainissement

4- rapport SIA

Comme pour le rapport du SAAEMM, il est porté à la connaissance du Maire et du conseil municipal le rapport du SIA.

Georges RICCIO donne les explications de ce rapport qui relate du bilan épuratoire avec les effluents du réseau, les caractéristiques physico-chimiques, masse de pollution, fonctionnement de l'usine et évolution des recettes et des coûts de fonctionnement.

Le conseil municipal prend acte du rapport 2016 du SIA.

5- tarifs des salles communales

Monsieur le Maire rappelle les tarifs de location des salles pour 2016.

Il est décidé que la salle du Capucin Gourmand ne sera utilisée que par les associations. Pas de location pour les privés.

Après en avoir délibéré il est décidé de conserver les mêmes tarifs de location pour 2018.

Vote : 14 pour

6- augmentation capital SOREA

Philippe CRETIN donne le compte rendu du dernier conseil d'administration.

Arrivée Christiane à 19 h.15

Arrivée Claudine à 19 h.30

Afin de pouvoir financer les futurs investissements (2017-2020), que sont le poste source de St Jean de Maurienne, les compteurs communicants, les centrales sur la Valloirette et le Pradin, les constructions photovoltaïques ainsi que le réseau fibre optique départemental, une augmentation de capital de la société est nécessaire.

Le capital de la société a été estimé à 30 M € par le cabinet KPMG.

Le scénario retenu pour cette opération est une augmentation de l'actionnariat privé (GEG, VIANUMERICA, INFRACORP) pour 3,2 M € en maintenant 60 % du capital pour le public et 40 % pour le privé.

Les collectivités acceptent de ce fait, une dilution de leur actionnariat dans le capital de SOREA.

Pour Villargondran, cette augmentation fait passer le % du capital de 5.48 à 4.95, en maintenant le nombre de titres et les administrateurs au conseil d'administration.

Dans un second temps, la Compagnie Nationale du Rhône, actionnaire SOREA, projette le rachat de titres de SOREA dans SUNALP, et ainsi participera au financement des projets.

Vote : 14 pour

7- ouverture baignade au plan d'eau – convention SDIS

Surveillance

Lecture de la convention du SDIS. Le plan d'eau sera ouvert à la surveillance du 1^{er} juillet au 31 août inclus, de 12 h.30 à 18 h.30 en présence de 2 sauveteurs qualifiés et pour un coût de 12 652.16 €, hors consommables.

Logement mis à disposition à titre gratuit.

Une visite de contrôle sera organisée avant l'ouverture.

Vote : 1 abstention, 13 pour

Pour information, Nicolas MOLLARET ouvre le 17 juin.

Les travaux sont en cours de finition, pour l'abri de la terrasse avec fermetures latérales par stores, et pour un accueil de 60 personnes.

Le gérant a aménagé la cuisine avec son matériel.

La vidéo surveillance sera mise en place dès que possible.

8 – avis pour stockage déchets inertes SIRTOMM

Le dossier de demande d'enregistrement présenté par le SIRTOMM, et concernant l'exploitation d'une installation de stockage de déchets inertes, a fait l'objet d'une consultation du public pendant une durée de 4 semaines.

Les conseils municipaux de St Julien Montdenis, Montricher-Albanne et Villargondran sont appelés à formuler un avis motivé sur cette demande dans les 15 jours suivant la fin de la consultation, soit avant le 14 juin.

Un avis favorable est donc donné, par contre il faudra que les nuisances, quelles qu'elles soient, soient limitées.

Vote : 14 pour

5 – subventions aux associations

La commission sports et loisirs s'est réunie pour l'étude des demandes reçues.

Le tableau a été distribué et Maurice CATTELAN apporte quelques précisions sur les sommes attribuées.

Une association pour avoir transmis sa demande hors délai, n'est pas prise en compte.

Au total, 15 260 € sont distribués pour les associations locales, 2 645 € pour les associations cantonales et 1 950 € pour autres associations.

Vote : 14 pour

10- Compte rendu des commissions :

Finances : Philippe CRETIN

Pour information, la dotation globale de fonctionnement est de 0 € cette année pour notre commune, nous avons inscrit au BP la somme de 10 000 €.

Sports et loisirs : Maurice CATTELAN

Préparation de la fête au pays en cours.

Au niveau sécurité, les mesures se renforcent. Un dossier est à déposer auprès de la gendarmerie.

Communication : Hélène BOIS

-le bulletin municipal est terminé et sera distribué dès que possible.

-Com'jeunes : des animations seront mises en place lors de la fête au pays. Sortie prévue le 1^{er} juillet. Journée citoyenne prévue le 9 septembre.

-Informations sur les diverses activités dans le cadre des TAP.

Monsieur le Maire remercie les membres de la commission pour l'élaboration du bulletin.

Travaux : Georges RICCIO

- Raccordement pour les eaux pluviales de 2 maisons route de l'Amoudon à partir du 12, travaux effectués par l'entreprise VALENZANO.

- Le Capucin Gourmand se termine.

- Explications sur les UV en place au réservoir.

- Nouveaux ronds-points, félicitations aux employés du service technique.

- Semaine 24 : la préparation de la piste du plan d'eau se fera par l'entreprise MARTOIA mercredi et le bi-couche sera fait vendredi.

- Cimetière : une fois le terrassement réalisé, tous les éléments du jardin du souvenir et colombarium pourront être installés.

11- Questions diverses

- Accord de l'Etat pour une subvention au titre du FSIL pour 138 064 €.

- Le camion à pizza ne sera plus installé sur le parking de la zone verte, le lundi il sera à St Jean, et le vendredi devant le siège social, route des Anciennes Resses.

- Journée du 17 juin pour le 60^{ème} anniversaire des inondations. L'association Photo passion fera une exposition à la salle polyvalente, Maurienne Généalogie apportera ses connaissances, des documents seront également visibles à l'ancienne école des Resses où une messe sera célébrée à 18 h.30 avant un apéritif.

- La régularisation avec les conjoints RAMBAUD a enfin été signée.

- Emplois d'été, le planning est établi selon la disponibilité des jeunes.

- Voir pour la date de la rencontre élus, employés.

- Demande de mettre des poubelles supplémentaires au lac : prévues.

- Demande d'aménager un coin avec barbecue : refus, chacun amène son matériel pour éviter tout débordement.

- Des actes d'incivilité sont constatés au niveau de l'abri bus du Crosat, ainsi qu'à la zone Antoine Borile. Des mesures vont être prises.

- Des haies débordent sur la voie publique, rue des Ferrandières, un courrier sera transmis aux propriétaires concernés.

- Planning pour les élections des 11 et 18 juin.

La séance est levée à 21 h.15.